



No de résolution
ou annotation

6 juillet 2026

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil de la Ville de Richmond tenue dans la salle du conseil municipal, sise au 745, rue Gouin, le lundi 6 juillet 2026 à 19 h, sous la présidence du maire, Kevin Stoddard, à laquelle participent également la mairesse suppléante, Marie-Ève Chapdelaine, les conseillères Katherine Dubois et Lyne Nadeau, ainsi que les conseillers Paul Massé et Ralph D. Farley. Le directeur général et greffier-trésorier, Rémi-Mario Mayette, est également présent. Le conseiller Benoit Saint-Pierre est absent.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

Le 6 juillet 2026 à 19 h

1. Ouverture de la réunion et constatation du quorum

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

3. Adoption des procès-verbaux

- 3.1. Procès-verbal de l'assemblée régulière du 1^{er} juin 2026
- 3.2. Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 16 juin 2026

4. Nomination du maire suppléant – District 3

5. Période de questions – Sujets généraux

6. Urbanisme

- 6.1. Règlement numéro 355 modifiant l'annexe V du Règlement de zonage numéro 108 afin d'intégrer l'usage (C3.9) « Centres de la petite enfance » dans la zone CV-5
 - 6.1.1. Dépôt du rapport de la séance d'information
 - 6.1.2. Dépôt du rapport de la consultation publique
 - 6.1.3. Deuxième projet – Adoption
- 6.2. 1124, rue McGauran – Changer les fenêtres et le revêtement extérieur
- 6.3. Chemin Thomas – Rapport de la consultation publique - Dépôt
- 6.4. Autorisation d'émettre des constats – Nomination inspecteur par intérim

7. Voirie, travaux publics, immeubles et parcs municipaux

- 7.1. Sel à chemins - Appel d'offres – Lancement
- 7.2. Déneigement des stationnement municipaux - Appel d'offres – Lancement
- 7.3. Sable à chemins - Appel d'offres – Lancement
- 7.4. Huile à chauffage - Appel d'offres – Lancement
- 7.5. Avizo Experts-Conseils - Mesure et échantillonnage de boues – Offre de services
- 7.6. Kingsbury – Service de voirie ponctuel – Demande
- 7.7. St-Georges Structures et Civil – Prolongement des services du la rue Laurier – Offre de service pour plan et devis
- 7.8. Lot no 5 534 395 - Aménagement d'un ilot de verdure

8. Service récréatif

- 8.1. Cleveland – Entente intermunicipale relative aux loisirs et à la culture – Avis de non-renouvellement
- 8.2. Sentiers Boréals – Conception et aménagement de sentier de vélo de montagne – Offre de service
- 8.3. Fonds pour bâtir des collectivités forte – Dépôt d'une demande financière – Autorisation
- 8.4. Piste cyclable – Installations sanitaires – Demande à la MRC du Val-Saint-François
- 8.5. Destitution d'un employé – Numéro 1032
- 8.6. Nomination d'un directeur du service récréatif par intérim



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

9. Administration – Direction générale

- 9.1. Dépenses mensuelles par le directeur général – Dépôt
- 9.2. Felteau – Rénovation du 160, rue Principale Nord - Soumission
- 9.3. Projet de réaménagement du poste de la Sureté du Québec –
Lancement d'appel d'offres de services professionnels – Autorisation
- 9.4. Règlement numéro 358 portant sur la gestion contractuelle
 - 9.4.1. Avis de motion
 - 9.4.2. Premier projet - Adoption
- 9.5. Commission de la toponymie – Dénomination rue des Bruyères
- 9.6. Règlement d'emprunt numéro 331 – Information sur le refinancement
- 9.7. Refinancement des règlements d'emprunt numéros 70 et 162 – Surplus à
rembourser – Autorisation
- 9.8. Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation – États financiers –
Réserve
- 9.9. Société d'habitation du Québec - Programme de supplément au loyer –
Autorisation signataire
- 9.10. Charles-Hugo Choquette Roy, comptable professionnel agréé – Conformité
en taxes indirectes – Offre de service

10. Police, incendies et sécurité civile

11. Demandes d'aides financières et/ou techniques, d'autorisations, d'appuis, de dons, de publicités, de subventions et invitations diverses

- 11.1. Festival de Moto du Québec 2026 – Demande d'aide financière
- 11.2. Festival de l'auto ancienne de Richmond – Fermeture des rues –
Demande d'autorisation
- 11.3. La Tribune – Marketing – Offre
- 11.4. Richmond Histoire et Coopération – Festival de cirque de Richmond –
Commandite
- 11.5. Le Rivage du Val-Saint-François – Festival « Richmond en Riches mots »
 - 11.5.1. Fermeture de la rue et accès à la Place René-Thibault –
Autorisation
 - 11.5.2. Contribution financière – Demande

12. Correspondances diverses

- 12.1. Musée de l'ardoise – 35^e saison - Invitation

13. Approbation des dépenses en vertu de la Loi sur les cités et villes et des principes comptables généralement reconnus (P.C.G.R.)

- 13.1. Liste des chèques et dépôts directs émis
- 13.2. Liste des chèques et dépôts directs à autoriser
- 13.3. Paiement de factures de plus de 5 000 \$ à autoriser

14. Période de questions – Sujets à l'ordre du jour

15. Affaires nouvelles

16. Levée de la réunion

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET CONSTATATION DU QUORUM

Le maire constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par la conseillère Nadeau
et RÉSOLU unanimement par les membres du conseil que l'ordre du jour soit
accepté tel que présenté.

(Adoptée)

2026-07-06-01



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

2026-07-06-02

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 Procès-verbal de l'assemblée régulière du 1^{er} juin 2026

CONSIDÉRANT QUE le procès-verbal de l'assemblée régulière du 1^{er} juin 2026 a été remis aux membres du conseil; IL EST proposé par le conseiller Farley et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil que le procès-verbal de ladite assemblée régulière soit adopté tel que rédigé.

(Adoptée)

2026-07-06-03

3.2 Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 16 juin 2026

CONSIDÉRANT QUE le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 16 juin 2026 a été remis aux membres du conseil; IL EST proposé par le conseiller Massé et appuyé par la conseillère Chapdelaine et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil que le procès-verbal de ladite assemblée extraordinaire soit adopté tel que rédigé.

(Adoptée)

2026-07-06-04

4. NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT - DISTRICT 3

IL EST proposé par le conseiller Massé et appuyé par la conseillère Nadeau et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil de nommer la conseillère Marie-Ève Chapdelaine comme mairesse suppléante, pour une période de 4 mois (juillet à novembre 2026 inclusivement), et qu'elle entre en fonction séance tenante.

(Adoptée)

5. PÉRIODE DE QUESTIONS - SUJETS GÉNÉRAUX

Les citoyens présents profitent de cette période pour échanger avec les membres du conseil concernant des sujets qui les préoccupent.

- 5.1 M. Yvan Royer fait la lecture et commente une plainte qu'il a déposé à la Commission municipale du Québec ainsi qu'auprès du Commissaire au lobbyisme du Québec.

6. URBANISME

6.1. Règlement numéro 355 modifiant l'annexe V du Règlement de zonage numéro 108 afin d'intégrer l'usage (C3.9) « Centres de la petite enfance » dans la zone CV-5

6.1.1. Dépôt du rapport de la séance d'information

Le directeur général dépose le rapport de la séance d'information publique tenue le 13 avril 2026 dernier concernant le projet de règlement n° 353 modifiant l'annexe V du Règlement de zonage numéro 108 afin d'intégrer l'usage (C3.9) « Centres de la petite enfance » dans la zone CV-5.

6.1.2. Dépôt du rapport de la consultation publique

Le directeur général dépose le rapport de la consultation publique tenue le 19 mai 2026 dernier concernant le projet de règlement n° 353 modifiant l'annexe V du Règlement de zonage numéro 108 afin d'intégrer l'usage (C3.9) « Centres de la petite enfance » dans la zone CV-5.

2026-07-06-05

6.1.3. Deuxième projet - Adoption

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Richmond reconnaît une lacune au niveau de l'offre des garderies sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'urbanisme spécifie, dans ses objectifs, de favoriser un mixte commercial au centre-ville pour générer la synergie;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Richmond souhaite attirer et faciliter la mixité commerciale et des services à offrir à la communauté locale dans la municipalité;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Richmond souhaite favoriser l'implantation de nouveaux services pour la communauté afin de réduire les déplacements motorisés vers d'autres municipalités;

CONSIDÉRANT QU'un premier projet du règlement a été déposé, présenté et adopté le 7 avril 2026;

CONSIDÉRANT QU'un avis public de consultation a été publié le 18 mars 2026;

CONSIDÉRANT QU'une séance d'information et une séance de consultation se sont tenues respectivement les 13 avril 2026 et 19 mai 2026;

CONSIDÉRANT QUE le directeur de l'Urbanisme et de la Revitalisation, M. Francesco Cappai, a déposé, lors de la séance du 6 juillet 2026, le rapport de la séance d'information ainsi que celui de la séance de consultation publique;

CONSIDÉRANT QU'aucune modification n'a été faite au projet de règlement à la suite de ces rapports;

POUR CES MOTIFS, IL EST proposé par le conseiller Massé et appuyé par la conseillère Nadeau et **RÉSOLU** unanimement par les membres du conseil que le deuxième projet de Règlement numéro 355 modifiant l'annexe V du Règlement de zonage numéro 108 afin d'intégrer l'usage (C3.9) « Centres de la petite enfance » dans la zone CV 5 soit adopté.

(Adoptée)

2026-07-06-06

6.2 1124, rue McGauran – Changer les fenêtres et le revêtement extérieur

CONSIDÉRANT QUE la demande vise à remplacer toutes les fenêtres par des fenêtres du même style à guillotine de couleur blanche, ainsi qu'à enlever le revêtement extérieur en vinyle pour faire ressortir le clin de bois qui se trouve en dessous et qui sera repeint en blanc;

CONSIDÉRANT QUE la demande respecte le règlement n° 76 sur les PIIA;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme a étudié la demande et qu'il recommande au conseil municipal de l'accepter;

POUR CES MOTIFS, IL EST proposé par le conseiller Massé et appuyé par la conseillère Dubois et **RÉSOLU** à l'unanimité par les membres du conseil d'autoriser la délivrance d'un permis de rénovation au propriétaire du 1124 rue McGauran pour le remplacement de toutes les fenêtres par des fenêtres du même style à guillotine de couleur blanche ainsi qu'enlever le revêtement extérieur en vinyle pour faire ressortir le clin de bois qui se trouve en dessous, et qui sera repeint blanc, le tout tel que déposé auprès de l'inspecteur municipal.

(Adoptée)

6.3 Chemin Thomas – Rapport de la consultation publique - Dépôt

Le directeur général dépose le rapport de la consultation publique tenue le 29 juin 2026 dernier concernant le projet de développement immobilier sur le chemin Thomas.

2026-07-06-07

6.4 Autorisation d'émettre des constats – Nomination inspecteur par intérim

CONSIDÉRANT la vacance du poste d'inspecteur municipal;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de nommer un employé municipal pour assurer l'intérim du poste;

POUR CES MOTIFS, IL EST proposé par la conseillère Nadeau et appuyé par le conseiller Farley et **RÉSOLU** à l'unanimité par les membres du conseil de nommer M. Francesco Cappai inspecteur en bâtiment par



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

intérim, et qu'il a par conséquent la pleine autorité d'assurer le respect des règlements municipaux et d'émettre tous permis, certificats ou autorisation, ainsi que tous constats d'infraction à la réglementation municipale.

7. VOIRIE, TRAVAUX PUBLICS, IMMEUBLES ET PARCS MUNICIPAUX

2026-07-06-08

7.1. Sel à chemins - Appel d'offres – Lancement

IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Massé et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'autoriser le directeur général a procéder à un appel d'offres sur invitation pour l'achat de sel à chemins.

(Adoptée)

2026-07-06-09

7.2 Dénégement des stationnement municipaux- Appel d'offres – Lancement

IL EST proposé par le conseiller Massé et appuyé par la conseillère Nadeau et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'autoriser le directeur général a procéder un appel d'offres sur invitation pour le déneigement des stationnements municipaux.

(Adoptée)

2026-07-06-10

7.3 Sable à chemins - Appel d'offres – Lancement

IL EST proposé par le conseiller Massé et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'autoriser le directeur général a procéder à un appel d'offres sur invitation pour l'achat de sable à chemins.

(Adoptée)

2026-07-06-11

7.4 Huile à chauffage - Appel d'offres – Lancement

IL EST proposé par le conseiller Massé et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'autoriser le directeur général a procéder à un appel d'offres sur invitation pour l'achat d'huile à chauffage par le directeur général.

(Adoptée)

2026-07-06-12

7.5 Avizo Experts-Conseils - Mesure et échantillonnage de boues – Offre de services

IL EST proposé par la conseillère Nadeau et appuyé par la conseillère Chapdelaine et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil de retenir la soumission numéro 10148 d'Avizo Experts-Conseils pour la mesure et l'échantillonnage de boues aux étangs d'épuration, au montant de 3 987,50 \$, taxes en sus.

(Adoptée)

2026-07-06-13

7.6 Kingsbury – Service de voirie ponctuel – Demande

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Kingsbury a adressé une demande de collaboration temporaire avec la Ville de Richmond pour la réalisation de travaux de voirie pour la saison estivale 2026;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal n'y voit aucune objection et que le temps, le déplacement, l'équipement et les matériaux nécessaires, le cas échéant, seront remboursés à la Ville de Richmond par la municipalité de Kingsbury;

POUR CES MOTIFS, IL EST proposé par le conseiller Massé et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'autoriser le service des Travaux publics, parcs et immeubles à effectuer des travaux de voirie pour le compte de la municipalité de Kingsbury, à charge par cette dernière de rembourser les frais.

(Adoptée)



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

2026-07-06-14	7.7 St-Georges Structures et Civil – Prolongement des services du la rue Laurier – Offre de service IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par la conseillère Chapdelaine et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil de retenir la soumission numéro OPS 26210 de St-Georges Structures et Civil pour les services professionnels en ingénierie des infrastructures pour le prolongement des conduites d'aqueduc, d'égouts et de pluviales de la rue Laurier, au montant de 19 000 \$, taxes en sus. (Adoptée)
2026-07-06-15	7.8 Lot no 5 534 395 - Aménagement d'un ilot de verdure IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Massé et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil de demander à la direction des Travaux publics, parcs et immeubles d'aménager un ilot avec bordure de béton sur le lot no 5 534 395 afin de favoriser la canalisation de l'eau de pluie vers le regard; à charge par le propriétaire d'entretenir par la suite ledit ilot. (Adoptée)
	8. SERVICE RÉCRÉATIF
2026-07-06-16	8.1. Cleveland – Entente intermunicipale relative aux loisirs et à la culture – Avis de non-renouvellement Le directeur général dépose la résolution 2026-06-09 du Canton de Cleveland avisant le conseil de leur intention de non-renouvellement de l'entente intermunicipale relative aux loisirs et à la culture.
2026-07-06-17	8.2 Sentiers Boréals – Conception et aménagement de sentier de vélo de montagne – Offre de service IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Massé et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil de retenir la soumission numéro 29 de Sentiers Boréals pour les services professionnels relative à la construction 3 kilomètres de sentiers de vélo de montagne, au montant de 120 000 \$, taxes en sus. (Adoptée)
2026-07-06-18	8.3 Fonds pour bâtir des collectivités forte – Dépôt d'une demande financière – Autorisation IL EST proposé par le conseiller Massé et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'autoriser le directeur général et greffier-trésorier, M. Rémi-Mario Mayette, a déposer une demande d'aide financière dans le cadre du Fonds pour bâtir des collectivités forte administré par le ministère du Logement, infrastructures et collectivités Canada pour le projet de réaménagement et rénovation de la place des Loisirs. (Adoptée)
2026-07-06-18	8.4 Piste cyclable – Installations sanitaires – Demande à la MRC du Val-Saint-François IL EST proposé par la conseillère Nadeau et appuyé par le conseiller Massé et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil de demander à la Municipalité régionale de comté du Val-Saint-François d'étudier sérieusement la possibilité de mettre à la disposition des marcheurs et des cyclistes, utilisant la piste cyclable en partance du Restaurant La Vieille Gare, des installations sanitaires et un abreuvoir. (Adoptée)
2026-07-06-19	8.5 Destitution de l'employé numéro 1032 CONSIDÉRANT QUE l'employé numéro 1032 a été nommé à son poste actuel le 30 mars 2026;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

CONSIDÉRANT QUE ledit employé est en période de probation;

CONSIDÉRANT les interventions déjà effectuées auprès de cet employé;

CONSDÉRANT QUE le maire a procédé à la suspension, avec traitement, de l'employé le 3 juillet dernier en attendant la décision du conseil d'aujourd'hui, conformément à l'article 52 de la *Loi sur les cités et villes*;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal a des motifs suffisants lui permettant de destituer l'employé numéro 1032, lesquels sont plus amplement détaillés dans un avis de destitution à cet effet, lequel est confidentiel;

POUR CES MOTIFS, IL EST proposé par la conseillère Nadeau appuyé par le conseiller Massé et **RÉSOLU** à l'unanimité des membres du conseil présents :

QUE le Conseil ordonne la destitution de l'employé numéro 1032 en date du 6 juillet 2026;

QUE le Conseil autorise le directeur général et greffier-trésorier à payer à l'employé numéro 1032 les sommes qui lui sont dues en date du 6 juillet 2026.

(Adoptée)

2026-07-06-20

8.6 Nomination d'un directeur du service récréatif par intérim

IL EST proposé par le conseiller Farley et appuyé par la conseillère Nadeau et **RÉSOLU** à l'unanimité par les membres du conseil de nommer M. Samuel Gagnon au poste de directeur par intérim du service récréatif de la Ville de Richmond pour une période maximale de 6 mois.

(Adoptée)

2026-07-06-21

9. ADMINISTRATION - DIRECTION GÉNÉRALE

9.1. Dépenses mensuelles par le directeur général – Dépôt

IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Farley et **RÉSOLU** à l'unanimité par les membres du conseil de prendre acte du dépôt et entérinent la liste des dépenses mensuelles autorisées par le directeur général, conformément au règlement de contrôle et suivis budgétaires et à l'article 477.2 de la *Loi sur les cités et ville*.

(Adoptée)

2026-07-06-22

9.2 Felteau – Rénovation du 160, rue Principale Nord - Soumission

IL EST proposé par la conseillère Nadeau et appuyé par le conseiller Farley et **RÉSOLU** à l'unanimité par les membres du conseil de retenir la soumission numéro 23739 de Felteau pour l'achat et l'installation d'un climatiseur au 160, rue Principale Nord, au montant de 18 724 \$, taxes en sus, qu'un montant de 18 000 \$ soit assumé à même le Fonds de roulement; **QUE** l'amortissement linéaire soit d'une période de 5 ans et que le premier remboursement, au montant de 3 600 \$, soit effectué dès 2027.

(Adoptée)

2026-07-06-23

9.3 Projet de réaménagement du poste de la Sureté du Québec – Lancement d'appel d'offres de services professionnels – Autorisation

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité, via la Société québécoise des infrastructures (SQI), souhaite réaliser un projet de réaménagement du poste de la Sûreté du Québec du Val-Saint-François;

CONSIDÉRANT QUE la réalisation de ce projet nécessite l'obtention de services professionnels spécialisés, notamment en matière d'ingénierie et d'architecture;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder par appel d'offres sur invitation, sans critères d'évaluation, afin de retenir des firmes de professionnels;

CONSIDÉRANT QUE les documents d'appel d'offres ont été préparés par l'administration municipale et définissent la portée du mandat et les exigences administratives;

CONSIDÉRANT QUE la Société québécoise des infrastructures est le mandataire de la Sûreté du Québec pour la planification et la réalisation du projet;

POUR CES MOTIFS, IL EST proposé par la conseillère Nadeau et appuyé par la conseillère Chapdelaine et **RÉSOLU** à l'unanimité par les membres du conseil :

D'autoriser le lancement d'appels d'offres sur invitation visant l'obtention de services professionnels pour la préparation des plans et devis, l'accompagnement durant le processus d'appel d'offres pour les travaux, ainsi que les services de surveillance, selon les besoins du projet de réaménagement du poste de la Sûreté du Québec;

D'approuver les documents d'appel d'offres préparés par l'administration municipale;

De prévoir que les soumissions seront évaluées selon le prix le plus bas conforme aux dispositions légales applicables;

De préciser que le conseil municipal se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute soumission reçue, conformément aux lois et aux documents d'appel d'offres et que le tout est conditionnel à la signature du contrat avec la Société québécoise des infrastructures;

D'autoriser le directeur général à signer tout document requis dans le cadre du processus d'appel d'offres sur invitation.

(Adoptée)

9.4 Règlement numéro 358 portant sur la gestion contractuelle

9.4.1 Avis de motion

La conseillère Nadeau donne un avis de motion qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le Règlement numéro 358 portant sur la gestion contractuelle. Ledit projet de règlement a été présenté et expliqué.

(Adoptée)

9.4.2 Premier projet - Adoption

CONSIDÉRANT QUE l'article 7 de la *Loi sur les contrats des organismes publics*, RLRQ c. C-65.01 (ci-après la « LCOM ») oblige les villes et municipalités à adopter un règlement sur la gestion contractuelle;

CONSIDÉRANT QUE la Ville souhaite, comme le lui permet l'article 9 de la LCOM, prévoir des règles de passation des contrats qui comportent une dépense d'au moins 25 000 \$, mais inférieure au seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumissions par procédure ouverte en vertu de l'article 29 de la LCOM;

CONSIDÉRANT QU'en conséquence, les articles 30 et 80 de la LCOM ne s'appliquent plus à ces contrats à compter de l'entrée en vigueur du présent règlement;

CONSIDÉRANT QUE le présent règlement répond à un objectif de transparence et de saine gestion des fonds publics;

CONSIDÉRANT QUE le présent règlement a pour objet de prévoir des mesures relatives à la gestion contractuelle pour tout contrat qui sera conclu par la Ville, incluant certaines règles de passation des contrats pour les contrats qui comportent une dépense d'au

2026-07-06-24

2026-07-06-25



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

moins 25 000 \$, mais inférieure au seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumissions par procédure ouverte en vertu de l'article 29 de la LCOM;

CONSIDERANT QUE le seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumissions par procédure ouverte en vertu de l'article 29 de la LCOM, est établi, depuis le 1^{er} janvier 2026, à 139 000 \$ lequel seuil pourra être ajusté par règlement ministériel;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du Règlement numéro 358 portant sur la gestion contractuelle a été donné le 6 juillet 2026;

POUR CES MOTIFS, IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par la conseillère Nadeau et **RÉSOLU** unanimement par les membres du conseil que la Ville de Richmond adopte le projet de Règlement numéro 358 portant sur la gestion contractuelle.

(Adoptée)

9.5 Commission de la toponymie – Dénomination rue des Bruyères

Les membres du conseil prennent connaissance de la décision favorable de la Commission de toponymie du Québec officialisant le nom de la rue des Bruyères.

9.6 Règlement d'emprunt numéro 331 – Information sur le refinancement

Le directeur général informe les membres du conseil de la décision du ministre des Finances d'accepter l'offre de Caisse Desjardins du Val-Saint-François pour le refinancement du Règlement d'emprunt n° 331 à un taux de 3.83 % pour un terme de 5 ans se terminant le 22 juin 2031.

9.7 Refinancement des règlements d'emprunt numéros 70 et 162 – Surplus à rembourser – Autorisation

CONSIDÉRANT l'échéance du terme du règlement d'emprunt no 162 (réfection de la rue Gouin) le 12 octobre 2026;

CONSIDÉRANT QU'un montant de 198 918.44 \$ avait été emprunté en trop;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder au remboursement du trop emprunté;

POUR CES MOTIFS, IL EST proposé par le conseiller Massé et appuyé par la conseillère Nadeau et **RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil autorise le remboursement du trop emprunté au montant de 198 918.44 \$ à même le fonds général au moment du renouvellement du terme le 12 octobre 2026.

(Adoptée)

9.8 Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation – États financiers – Réserve

Le directeur général informe les membres du conseil du courriel reçu du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Cette correspondance indique qu'il a constaté que le rapport de l'auditeur indépendant, qui accompagne les états financiers, comporte une opinion avec réserve en lien avec l'obligations liées à la mise hors service d'immobilisations normes comptable. Il nous demande de prendre les mesures nécessaires pour redresser la situation au cours des prochains exercices financiers.

9.9 Société d'habitation du Québec - Programme de supplément au loyer – Autorisation signataire

IL EST proposé par la conseillère Nadeau et appuyé par la conseillère Dubois et **RÉSOLU** à l'unanimité des membres du conseil :



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

QUE la Ville de Richmond autorise l'OMH du Val-Saint-François à gérer en son nom les suppléments au loyer dans le cadre du Programme de supplément au loyer Québec (PSLQ) et qu'elle s'engage en assumer 10 % des coûts;

QUE le maire, M. Kevin Stoddard, ainsi que le directeur général, Rémi-Mario Mayette, soient autorisés à signer tout document de la Société d'habitation du Québec relatif au programme de supplément au loyer.

(Adoptée)

2026-07-06-28

9.10 Charles-Hugo Choquette Roy, comptable professionnel agréé – Conformité en taxes indirectes – Offre de service

IL EST proposé par le conseiller Massé et appuyé par la conseillère Nadeau et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil de retenir la soumission datée du 12 juin 2026 de Charles-Hugo Choquette Roy, comptable professionnel agréé, pour ses services de conformité et gestion du risque, au montant de 3 500 \$, taxes en sus; et que 30 % des sommes en lien avec les réclamations, taxes en sus.

(Adoptée)

10. POLICE, INCENDIES ET SÉCURITÉ CIVILE

Aucun sujet n'est à l'ordre du jour sous cette rubrique.

11. DEMANDES D'AIDES FINANCIÈRES ET/OU TECHNIQUES, D'AUTORISATIONS, D'APPUIS, DE DONNS, DE PUBLICITÉS, DE SUBVENTIONS ET INVITATIONS DIVERSES

11.1. Festival de Moto du Québec 2026 – Demande d'aide financière

Le directeur général dépose la demande d'aide financière reçue du Festival de Moto du Québec 2026, les membres du conseil ne donnent pas suite à cette demande, mais prennent bien note que le festival aura lieu du 4 au 6 septembre 2026.

2026-07-06-29

11.2 Festival de l'auto ancienne de Richmond – Fermeture des rues – Demande d'autorisation

IL EST proposé par le conseiller Massé et appuyé par la conseillère Chapdelaine et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'autoriser, pour la tenue du Festival de l'auto ancienne, la fermeture des rues suivantes, à savoir :

- le samedi 15 août, de 17 h à minuit :
 - la rue Principale Nord à partir du stationnement entre la boutique Saucisses, bières et cie et le Carré Noir jusqu'au coin de la rue Carpenter;
- le dimanche 16 août, de 8 h à 17 h :
 - la rue Principale Nord du coin de la rue Craig jusqu'à la rue Adams ainsi que la rue Carpenter;
 - la rue du Collège Nord, entre les rues Coiteux et Carpenter;
 - la rue Coiteux, jusqu'à l'intersection de la rue Barlow.

(Adoptée)

11.3 La Tribune – Marketing – Offre

Les membres du conseil ne donnent pas suite à cette offre.

2026-07-06-30

11.4 Richmond Histoire et Coopération – Festival de cirque de Richmond – Commandite

CONSIDÉRANT QUE l'organisme Richmond Histoire et Coopération a convenu de prendre en charge l'organisation et l'opération du Bureau d'accueil touristique du Pays de l'ardoise ainsi que l'organisation du Festival de cirque de Richmond;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Richmond avait convenu d'un budget pour la mise en œuvre de ces activités;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

CONSIDÉRANT QUE l'organisme est activement à la recherche de partenaires financiers qui viendraient réduire la contribution de la municipalité;

POUR CES MOTIFS, IL EST proposé par la conseillère Nadeau et appuyé par le conseiller Massé et **RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil municipal réserve une somme de 26 000 \$ pour la réalisation des activités du Bureau d'accueil touristique et du Festival de cirque; **QU'il** autorise le versement d'un premier montant de 10 400 \$ à Richmond Histoire et Coopération.

(Adoptée)

11.5 Le Rivage du Val-Saint-François – Festival « Richmond en Riches mots »

11.5.1 Accès à la Place René-Thibault - Autorisation

IL EST proposé par le conseiller Massé et appuyé par la conseillère Chapdelaine et **RÉSOLU** à l'unanimité par les membres du conseil d'autoriser, pour la tenue du Festival « Richmond en Riches mots », l'accès à la Place René-Thibault le 21 et 22 août 2026, ainsi que l'espace public devant Le Rivage.

(Adoptée)

11.5.2 Contribution financière – Demande

Le sujet a déjà été traité à la séance précédente.

12. CORRESPONDANCES DIVERSES

12.1 Musée de l'ardoise – 35^e saison - Invitation

Le directeur général dépose l'invitation reçue du Musée de l'ardoise invitant les membres du conseil à assister un à vernissage.

13. APPROBATION DES DÉPENSES EN VERTU DE LA LOI SUR LES CITÉS ET VILLES ET DES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS (P.C.G.R.)

13.1. Liste des chèques et dépôts directs émis

IL EST proposé par le conseiller Farley et appuyé par le conseiller Massé et **RÉSOLU** à l'unanimité par les membres du conseil d'autoriser le paiement des dépenses en vertu de la *Loi sur les cités et villes* au montant de 578 293.31 \$ tel qu'il appert à la liste des chèques émis datée du 2 juillet 2026.

(Adoptée)

13.2. Liste des chèques et dépôts directs à autoriser

IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par la conseillère Chapdelaine et **RÉSOLU** à l'unanimité par les membres du conseil d'autoriser le paiement par chèques ou dépôts directs des dépenses en vertu de la *Loi sur les cités et villes* au montant de 96 747.53 \$ tel qu'il appert à la liste des chèques et dépôts directs à autoriser datée du 2 juillet 2026.

(Adoptée)

13.3. Paiement de factures de plus de 5 000 \$ à autoriser

IL EST proposé par la conseillère Nadeau et appuyé par la conseillère Chapdelaine et **RÉSOLU** à l'unanimité par les membres du conseil d'approuver le paiement des factures de plus de 5 000 \$, totalisant 57 809,81 \$, taxes en sus, conformément aux principes comptables généralement reconnus, telles qu'énumérées ci-dessous.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

Factures 2026	Avant taxes	Après taxes
<u>KEMIRA</u>		
Alun pour étangs (2 ^e commande)	9 656,57 \$	11 102,64 \$
<u>ENTREPRISE S2C INC.</u>		
Maison des jeunes	34 955,42 \$	40 189,99 \$
Maison des jeunes	7 563,45 \$	8 696,08 \$
<u>LUMEN</u>		
Automate station André-Lupien	5 634,37 \$	6 478,12 \$
GRAND TOTAL	57 809,81 \$	66 466,83 \$
		(Adoptée)

14. PÉRIODE DE QUESTIONS - SUJETS À L'ORDRE DU JOUR

Les citoyens présents profitent de cette période pour échanger avec les membres du conseil concernant des sujets à l'ordre du jour qui les préoccupent.

15. AFFAIRES NOUVELLES

15.1. La conseillère Nadeau demande s'il est envisageable de rendre accessible les salles de bain qui se trouvent au 160 rue Principale Nord.

16. LEVÉE DE LA RÉUNION

IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Farley et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil, à 20 h 25, que la présente assemblée soit levée.

(Adoptée)

(SIGNÉ)
MAIRE

(SIGNÉ)
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET
GREFFIER-TRÉSORIER

2026-07-06-35